

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
Paris, le 08 décembre 2025

**CONTACT PRESSE**

**Rumeur publique**

Lorraine Froment

Tél. : 06 16 31 64 92

Julien Branellec

Tél. : 06 29 83 35 56

[ensam@rumeurpublique.fr](mailto:ensam@rumeurpublique.fr)

**À PROPOS D'ARTS  
ET MÉTIERS**

Grand établissement technologique, Arts et Métiers compte 14 sites et a pour mission principale de former les leaders des industries responsables, qui conçoivent et mettent en œuvre les innovations technologiques et organisationnelles impactantes, indispensables aux transitions énergétiques environnementales et sociétales.

Il forme chaque année plus de 6 000 étudiants du bac+3 jusqu'au bac+8. Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socio-économique au service des territoires.

En savoir plus :

<https://artsetmetiers.fr>

## Arts et Métiers assurera l'organisation du concours ATS dès 2026

*Arts et Métiers, grande école d'ingénieurs de référence, reprendra dès 2026 l'organisation du concours ATS, destiné aux étudiantes et étudiants issus de BTS, DUT ou BUT souhaitant intégrer une école d'ingénieurs. Cette nouvelle responsabilité s'inscrit pleinement dans l'ambition stratégique de l'École : former 50 % de diplômés supplémentaires d'ici 2027 sur ses campus et nouveaux sites, en renforçant l'ouverture sociale et la diversité des parcours.*

Chaque année, près de **1 000 candidats** présentent le concours ATS, qui ouvre l'accès à une cinquantaine d'écoles d'ingénieurs, dont Arts et Métiers, Centrale Lille, CentraleSupélec ou encore l'ENSEA.

Piloté par l'ENSEA jusqu'en 2025, Arts et Métiers reprendra la coordination du concours à partir de 2026, forte de son expertise reconnue dans l'organisation de concours nationaux tels que [AMBition Ingénieur](#) ou banque PT (Physique-Technologie).

Le concours ATS sera piloté par le service Concours et Recrutement, dirigé par Xavier Dufresne, directeur des concours et recrutements à Arts et Métiers ; son adjointe Fadila Nadour et Navitha Ranjan, gestionnaire de concours.

Un ou une gestionnaire de concours sera recruté en renfort en décembre, et Jean-Michel Dumas, l'ancien directeur du concours ATS viendra apporter son appui à temps partiel.

### Une voie accessible après une prépa ATS : une remise à niveau scientifique pour réussir

Le concours ATS est accessible après une année de **classe préparatoire ATS (Adaptation technicien supérieur)**, une formation spécifique qui accueille des étudiantes et étudiants titulaires d'un **BTS, DUT ou BUT**.

Cette prépa, d'une durée d'un an, offre une **remise à niveau scientifique intensive** permettant aux techniciens supérieurs de se hisser au niveau d'exigence des écoles d'ingénieurs.

Elle constitue ainsi un tremplin essentiel vers la poursuite d'études longues et l'obtention d'un diplôme d'ingénieur.

### Diversifier les profils pour former davantage d'ingénieurs

Les classes ATS sont présentes sur l'ensemble du territoire et accueillent **près de 50 % d'étudiants boursiers**.



Pour Arts et Métiers, reprendre la coordination du concours, constitue une opportunité pour diversifier les profils recrutés et **accompagner la montée en puissance des effectifs diplômés**, conformément à son objectif 2027.

*« Cela rejoint notre volonté de diversifier le recrutement du programme Grande École, aussi bien socialement que géographiquement. Les classes ATS constituent un vivier essentiel pour encourager la poursuite d'études technologiques »,* souligne Xavier Dufresne, directeur des concours et recrutements à Arts et Métiers

Aujourd'hui, environ **10 %** des étudiantes et étudiants du programme Grande École sont issus de BTS ou DUT.

Le concours ATS 2026 se tiendra selon les modalités suivantes :

- **Épreuves écrites** : 4, 5 et 6 mai 2026, dans les lycées accueillant les classes ATS
- **Épreuves orales** : à partir du **22 juin 2026**, sur le **campus Arts et Métiers de Paris**

Les oraux seront un temps fort permettant aux candidats de découvrir les expertises scientifiques, pédagogiques et technologiques de l'École.

Pour s'inscrire : <https://www.concoursats.fr/>